

Informations clés pour l'investisseur

CADELUX
FUND MANAGEMENT

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HERMES UNIVERSAL – HERMES GLOBAL FLEXIBLE

Actions de classe VC (ISIN: LU1746879276)

Actions de classe VD (ISIN: LU1746879359)

Un compartiment du Fonds d'Investissement Alternatif HERMES UNIVERSAL (le « FIA »).

Le FIA est géré par CADELUX S.A., une société du groupe Delen

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles du FIA dont l'investisseur doit être informé:

- * L'objectif du compartiment est de réaliser une plus-value de capital via une stratégie d'actifs de qualité. Le compartiment pourra investir en valeurs mobilières (actions, obligations,...) belges et internationales.
- * Cependant, l'objectif devra être réalisé au moyen de l'investissement de minimum de 85% de ses actifs dans le compartiment Universal Invest Global Flexible de la sicav luxembourgeoise Universal Invest qui poursuit le même objectif d'investissement.
- * Le compartiment sera investi en valeurs mobilières (actions, obligations, etc) belges et internationales.
- * Le compartiment pourra investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets en actions à potentiel de croissance élevé dans une optique de

long terme, en visant une large diversification géographique, sectorielle et monétaire des risques.

- * L'investisseur pourra souscrire des actions du compartiment et obtenir sur simple demande un remboursement de ses actions chaque jour ouvrable à Luxembourg.
- * Les actions de classe VC ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvestit).
- * Les actions de classe VD distribuent annuellement un dividende.

Autres informations spécifiques:

- * Recommandation : ce compartiment s'adresse aux investisseurs qui comprennent les risques et pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 6 ans.

Profil de risque et de rendement

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|--|---|---|
| Risque plus faible | | | | Risque plus élevé | | |
| Rendement proportionnellement plus faible | | | | Rendement proportionnellement plus élevé | | |

Cet indicateur synthétique représente la volatilité historique du compartiment sur une période de 5 ans (risque de marché).

- * Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. Il

n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- * Le compartiment est classé dans cette catégorie parce qu'elle investit en instruments financiers du monde entier, dont des actions, mais également des obligations, et par conséquent le risque que le rendement présente une plus grande volatilité est moyen. Autres risques significatifs pour le compartiment et non (suffisamment) pris en compte par l'indicateur synthétique:
- * Risque de crédit : Le risque de crédit est le risque que l'émetteur ou une des contreparties fasse défaut. Pour un aperçu complet des risques du compartiment, veuillez vous référer au paragraphe des risques dans le prospectus.

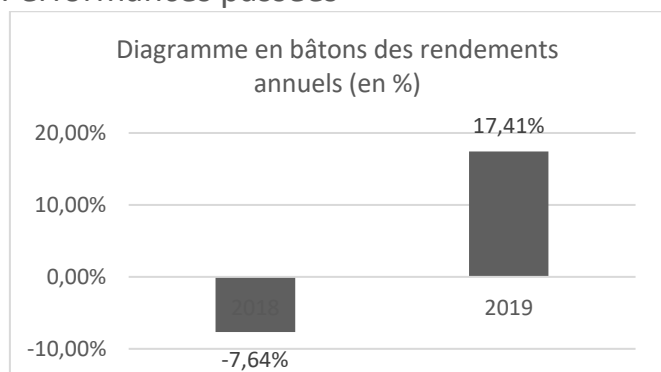
Frais

Les frais acquittés par l'investisseur, servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|-------------------|
| Frais d'entrée | 3% |
| Frais de sortie | Pas d'application |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. | |
| Frais prélevés par les classes d'actions sur une année | |
| Frais courants | 0,50% |
| Frais prélevés par les classes d'actions dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Pas d'application |

- * Les frais d'entrée et de sortie sont des maximums. Dans certains cas, des frais inférieurs peuvent être appliqués. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
- * Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les coûts des opérations de portefeuille.
- * Pour plus d'information sur les frais et les rémunérations, veuillez vous référer au paragraphe 'Frais à charge du compartiment' du prospectus.

Performances passées



- * Il s'agit de chiffres de performance passée qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Le diagramme en bâton reflète les performances des classes d'actions comme changement en pourcentage de la valeur d'inventaire d'un exercice à l'autre, exprimé dans la devise des classes d'actions. Les frais courants des classes d'actions sont inclus dans les performances passées.
- * Les classes d'actions ont été créées le 19 mars 2018 (VC) et le 5 juillet 2018 (VD)
- * Les performances passées affichées sont calculées en EUR

Informations pratiques

- * Dépositaire : Delen Private Bank Luxembourg S.A.
- * Le prospectus, les statuts, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au FIA peuvent être obtenus gratuitement en langue française auprès de CADELUX S.A., 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (site internet : www.cadelux.lu).
- * Les derniers prix des actions peuvent être consultés sur les sites internet suivants : www.cadelux.lu.
- * Le FIA est soumis aux dispositions fiscales luxembourgeoises, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Veuillez consulter un conseiller pour de plus amples informations.
- * L'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe d'actions de ce compartiment ou d'un autre compartiment du FIA. Vous pouvez obtenir plus d'informations via www.cadelux.lu.
- * Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, inclus le cas échéant la composition du comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse www.cadelux.lu. Un exemplaire papier est également disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.
- * L'actif et le passif des différents compartiments du FIA sont ségrégués. En conséquence, les droits des créanciers relatifs à un compartiment particulier sont limités aux actifs de ce compartiment.
- * Ce document décrit deux classes d'actions d'un compartiment du FIA, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du FIA
- * Il existe plusieurs classes d'actions pour ce compartiment. Veuillez vous référer au prospectus pour plus d'informations.
- * La responsabilité de CADELUX S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.